

Vice-rectrice ou vice-recteur, Administration et finances Université McGill

La vice-rectrice ou le vice-recteur, Administration et finances dirige les services financiers et administratifs de l'Université McGill, et est responsable à ce titre des ressources physiques, financières et technologiques de l'Université. Le ou la titulaire collabore avec les personnes qui font de l'Université McGill un endroit exceptionnel grâce à leur contribution dans les domaines de l'apprentissage, de l'enseignement, de la recherche et de la gestion, et les épauler.

Afin de pourvoir ce poste de vice-rectrice ou de vice-recteur, Administration et finances, qui relève du recteur et vice-chancelier, l'Université McGill est à la recherche d'un(e) responsable du changement visionnaire, bilingue et ouvert(e) aux autres. La personne sélectionnée occupera une place importante au sein de la haute direction de l'Université McGill. Elle aura démontré sa capacité de mettre sur pied une équipe responsable et réactive, fortement axée sur la collaboration et le service. Elle possédera une excellente capacité avérée de gérer les projets concernant la haute direction et s'engagera ardemment à créer un avenir durable pour l'Université. En étroite collaboration avec le provost, le ou la titulaire veillera au déploiement du budget de l'Université McGill, en s'appuyant sur une solide expertise financière et opérationnelle acquise au sein d'organisations complexes, et sur une grande expérience en gestion et en leadership. Ses compétences en matière de communication et d'administration et son entregent remarquables lui permettront de gérer et de mener des changements dans un cadre universitaire très complexe. La personne choisie possédera les connaissances et l'expérience nécessaires pour diriger des projets durables de planification et de développement des campus, ainsi qu'une excellente compréhension des méthodes financières et de gestion des risques. Elle privilégiera une approche collégiale et axée sur la collaboration, et saura nouer des partenariats fructueux avec les parties prenantes de la collectivité et des gouvernements, à tous les échelons.

Pour réussir à ce poste de haute direction, la personne choisie devra faire preuve d'un leadership efficace, nouer et maintenir des relations solides avec les gouvernements et établir des relations positives, productives et réactives avec les membres de la communauté mcgilloise et les autres principaux partenaires externes de l'Université. La vice-rectrice ou le vice-recteur, Administration et finances se tiendra au courant des plus récentes avancées technologiques dans le domaine de l'enseignement postsecondaire et sera en mesure de mettre en œuvre de nouveaux systèmes de technologie afin de répondre à des besoins d'ordre organisationnel et pédagogique en constante évolution. Cette personne comprendra l'engagement de l'Université en matière de développement durable, saura reconnaître les tendances et les possibilités dans ce domaine, et s'efforcera de mettre en œuvre des décisions qui favorisent un avenir pérenne.

Dirigeant(e) très diplomate, efficace et ouvert(e), la vice-rectrice ou le vice-recteur, Administration et finances adoptera une approche entrepreneuriale lui permettant de cerner les besoins du groupe Administration et finances ainsi que ceux de tous les membres de la communauté mcgilloise, et de les classer par ordre de priorité. En toutes circonstances, cette personne saura faire preuve de jugement et de professionnalisme, dégagera réceptivité, confiance en soi et enthousiasme, et affichera un comportement respectueux, empreint d'intégrité et d'ouverture.

La nouvelle vice-rectrice ou le nouveau vice-recteur entrera en fonction en avril 2024 ou au moment convenu de part et d'autre. L'examen des dossiers de candidature commence dès maintenant et prendra fin une fois le poste pourvu. Les candidatures et expressions d'intérêt, qui seront traitées en toute confidentialité, doivent être acheminées à Michael Williams, à Andrea Patrick ou à Joanne Agius, à l'adresse mcgillvp@odgersberndtson.com.

Fondée en 1821, l'Université McGill jouit d'une grande renommée comme chef de file mondial en enseignement supérieur et se distingue par l'excellence de son corps professoral, le dévouement de son personnel, le talent et la qualité de son effectif étudiant, l'apport de ses 300 000 diplômé(e)s et son bilan exceptionnel en enseignement et en recherche. Au Canada, elle se classe au premier rang des universités offrant des programmes de médecine et de doctorat, et elle est l'université de recherche publique accueillant l'effectif étudiant le plus cosmopolite, au-delà de 30 % de ses étudiant(e)s provenant de plus de 150 pays. L'Université compte 39 000 étudiant(e)s et 6 700 employé(e)s dans ses 11 facultés, 13 écoles professionnelles et plus de 400 programmes d'études. Son corps professoral d'exception, au sein duquel ont enseigné douze Prix Nobel, est renommé pour ses percées scientifiques et technologiques de même que pour ses travaux sur les retombées des pratiques commerciales et des avancées technologiques, scientifiques et médicales sur la société, l'environnement, l'éthique et les politiques publiques. Au total, 184 de ses professeur(e)s sont titulaires d'une chaire de recherche du Canada et 228 sont membres actifs de la Société royale du Canada. L'Université McGill offre à son corps professoral, à son personnel et à son effectif étudiant un milieu à nul autre pareil, solidaire et propice à l'excellence, où toutes et tous sont motivés à repousser les limites du savoir dans tous les domaines imaginables. Pour en savoir davantage sur l'Université McGill, veuillez consulter www.mcgill.ca.

L'Université McGill s'emploie à promouvoir l'équité et la diversité au sein de sa communauté et valorise la rigueur et l'excellence en enseignement et en recherche. Elle accueille favorablement la candidature de personnes racisées et de membres de minorités visibles ou ethniques, de femmes, d'Autochtones, de personnes en situation de handicap, de personnes de toutes orientations sexuelles et identités de genre ainsi que de toute personne qualifiée possédant les aptitudes et les connaissances nécessaires pour interagir efficacement au sein de groupes diversifiés.

L'Université McGill valorise et encourage la recherche empreinte de diversité sur le plan des traditions intellectuelles, des méthodes, des modes de transmission et du transfert des connaissances. Elle invite les candidat(e)s à démontrer la portée de leurs recherches, aussi bien dans leur domaine que dans des contextes interdisciplinaires ou dans d'autres secteurs, notamment public, communautaire ou privé.

Par ailleurs, l'Université prend équitablement en considération l'incidence des congés (p. ex. obligations familiales ou congés pour raisons de santé) qui peuvent entraîner des interruptions ou des ralentissements de carrière. Ainsi, elle encourage les candidat(e)s à signaler tout congé ayant eu une incidence sur leur rendement et pouvant avoir modifié leur parcours de carrière. Ces renseignements seront pris en compte aux fins d'évaluation équitable de leur dossier.

L'Université McGill dispose d'un programme d'équité en matière d'emploi et invite les membres des groupes désignés à indiquer leur appartenance à ces derniers dans leur dossier de candidature. Elle tient également à s'assurer que les personnes en situation de handicap reçoivent un traitement équitable et puissent pleinement s'intégrer à la vie universitaire en ayant à cœur de mettre en œuvre les principes de conception universelle dans toutes ses sphères d'activité, conformément aux [politiques et procédures relatives aux aménagements](#). Les personnes ayant besoin de certains aménagements pour participer au processus de recrutement sont invitées à en informer Odgers Berndtson.

Nous encourageons toutes les personnes qualifiées à postuler. Toutefois, conformément aux exigences de l'immigration canadienne, la priorité sera accordée aux personnes qui détiennent la citoyenneté canadienne ou la résidence permanente.

*** Cet affichage de poste figure aussi en anglais sur le site Web de l'Université.**